



Office des Nations Unies à Genève (UNOG)

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cet AMI est placé au nom de UNOG. L'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu des informations fournies est la responsabilité de Office des Nations Unies à Genève (UNOG). Vous êtes donc prié d'adresser toutes vos questions sur cet AMI à Office des Nations Unies à Genève (UNOG) en utilisant le numéro de fax ou l'adresse e-mail fourni ci-dessous.

Sujet de l'AMI :

Maintenance d'équipements électromécaniques (portes, rideaux coupe-feu) du Bâtiment H au Palais des Nations

Maintenance of electromechanical equipment (doors, fire protection curtains) of Building H at Palais des Nations

Date de l'AMI : 16 July 2021

Date limite de réception des MI : 27 August 2021

Numéro de l'AMI : EOIUNOG18718

Pays/Territoire bénéficiaire : Switzerland

Commodité/catégorie de Service : Ingénierie technique et de construction

Soumission des MI à l'attention de : Maeva Poirey

Numéro de Fax :

Adresse E-mail : maeva.poirey@un.org; procurementunog@un.org

Code UNSPSC : 72152400,30171500,30172000,46171619,72151701,46171500



DESCRIPTION DES EXIGENCES

EN FRANÇAIS :

L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) souhaite recevoir des manifestations d'intérêt pour un appel d'offres qu'il a l'intention de lancer pour la maintenance d'équipements électromécaniques (portes, rideaux coupe-feu) du Bâtiment H au Palais des Nations de l'ONUG à Genève.

Le marché sera établi pour une durée initiale de trois (3) ans, avec deux (2) options de prolongation supplémentaires consécutives, d'une (1) année chacune, à la demande de l'ONUG, pour une durée totale du contrat de cinq (5) ans maximum.

Le Bâtiment H, dont la construction s'est achevée en 2021 est équipé d'équipements électromécaniques (portes, rideaux coupe-feu) couverts par une garantie constructeur de deux (2) ans à compter de la réception des installations.

Les prestations attendues dans le cadre du marché en objet pendant et après la période de garantie sont les suivantes :

- Maintenance préventive ;
- Service de dépannage 24h/24h, 7j/7 toute l'année ;
- Maintenance curative à compter de 3ème année, soit après la période de garantie des installations de deux (2) ans ;
- Autres travaux de maintenance curative et corrective (suite à des dégradations, accidents ou dégâts exceptionnels ou des demandes de modification)

Pour information, les principaux types d'équipements installés sont les suivants (liste non-exhaustive) :

- 4 x Portes tournantes avec fermes portes motorisés DORMAKABA
- 2 x Portillons motorisés avec fermes portes motorisés DORMAKABA
- 5 x Portes PMR avec fermes portes motorisés DORMAKABA
- 19 x SAS d'accès avec fermes portes motorisés DORMAKABA
- 2 x Rideaux coulissants motorisés Rieder Systems
- 4 x Rideaux coupe-feu Rieder Systems et STOBICH
- 1 x Ouvrant de toiture motorisé FELMA
- 1 x Plateforme video motorisée Audipack

Une visite obligatoire des installations aura lieu au Palais des Nations au mois de septembre 2021.

Les manifestations d'intérêt doivent impérativement être reçues avant 18 heures, heure de Genève, le vendredi 27 août 2021. Toutes les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle.

Veuillez noter que cette appel à manifestation d'intérêt (AMI) ne constitue pas une sollicitation. L'ONUG se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'appel d'offres à tout moment. Seuls les fournisseurs considérés comme qualifiés par l'ONUG pour fournir les services requis seront invités à participer.

IN ENGLISH:

The United Nations Office at Geneva (UNOG) seeks expressions of interest for an invitation to bid which will be issued shortly for the maintenance of electromechanical equipment (doors, fire protection curtains) of Building H at the Palais des Nations in Geneva.

The contract will be established for an initial period of three (3) years, with two (2) consecutive options for



extension of one (1) year each, upon UNOG's request, for a total maximum contract duration of five (5) years.

Building H, whose construction was completed in 2021, is equipped with electromechanical equipment (doors, fire curtains) covered by a manufacturer's warranty of two (2) years from the date of their completion.

The services to be provided under the subject contract, during and after the warranty period are as follows:

- Preventive maintenance;
- Breakdown service, 24 hours a day, 7 days a week, all year round;
- Curative maintenance from the 3rd year, ie after the installation warranty period of two (2) years;
- Other curative and corrective maintenance works (following degradations, accidents or exceptional damages or modification requests)

For information, the types of equipment installed are as follows (non exhaustive list):

- 4 x DORMAKABA Revolving doors with motorized door closers
- 2 x DORMAKABA Motorized gates with motorized door closers
- 5 x DORMAKABA PRM doors with motorized door closers
- 19 x DORMAKABA Security interlocks motorized door closers
- 2 x RIEDER SYSTEMS motorized sliding curtains
- 4 x RIEDER SYSTEMS and STOBICH fire protection curtains
- 1 x FELMA motorized roof opening
- 1 x AUDIPACK motorized video platform

A mandatory on-site visit will take place at the Palais des Nations on September 2021.

The deadline for the submitting your response to this EOI (using the response form as instructed below) is Friday 27 August 2021, 6pm (Geneva time). All responses will be treated in strict confidence.

This request for expression of interest is not an invitation to bid. UNOG reserves the right to modify or cancel this invitation to bid at any time. Only vendors considered as qualified by UNOG to supply such services will be invited to participate.

CRITÈRES SPÉCIFIQUES / INFORMATIONS

EN FRANÇAIS:

- Le soumissionnaire dispose de toutes les instructions pour l'entretien et le réglage des équipements concernés, de tous les logiciels et appareillages nécessaires à ces équipements et a la capacité de s'appuyer sur l'expertise de spécialistes du constructeur.
- Si besoin, le soumissionnaire doit être capable de se rendre sur le site de l'ONUG dans un délai maximum trois (3) heures après l'appel de l'ONUG durant les jours/heures ouvrables et de six (6) heures pour toutes les autres périodes.

IN ENGLISH:

- The bidder has all the instructions for the maintenance and adjustment of the equipment, all the necessary software and equipment and have access to the expertise of the manufacturer's specialists.
- If necessary, the bidder must be able to arrive at UNOG's site within a maximum of three (3) hours after the call of UNOG during working days/hours and within a maximum of six (6) hours for all other periods.



REMARQUE

Les informations relatives aux appels d'offres pour le système d'achat des Nations Unies sont **disponibles gratuitement** à l'adresse suivante : <https://www.ungm.org/Public/Notice>

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une commission minimale auprès des fournisseurs souhaitant recevoir automatiquement des avis de marché ou des Appels à Manifestation d'Intérêt. Les fournisseurs intéressés par ce service d'alerte aux offres sont invités à s'abonner sur <http://www.ungm.org>

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation planifié doivent compléter et renvoyer le formulaire de réponse du fournisseur de cet AMI, électroniquement (via le lien disponible à la page suivante) avant la date limite indiquée ci-dessus.



RÉPONSE DU FOURNISSEUR

AVIS

- Les entreprises ne peuvent participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU qu'après s'être inscrites (gratuitement) sur UNGM le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org).
- Lorsque vous exprimez votre intérêt pour la sollicitation envisagée en soumettant ce formulaire de réponse, veuillez vérifier que votre société est enregistrée sous son nom **légal complet** sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) et que votre application a bien été soumise au **Secrétariat de l'ONU**.
- Bien que les sociétés peuvent participer à des sollicitations une fois leur enregistrement réalisé au niveau Basique, nous recommandons vivement que l'enregistrement soit effectué au **niveau 1** auprès du Secrétariat de l'ONU avant même de répondre aux appels d'offres.

VEUILLEZ NOTER : vous pouvez exprimer votre intérêt pour cet AMI électroniquement à l'adresse suivante :

<https://www.un.org/Depts/ptd/node/add/interest-expressed?EOI=EOIUNOG18718>

En cas de difficulté lors de la soumission électronique, merci de contacter directement maeva.poirey@un.org; procurementunog@un.org pour plus de renseignements.



INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UNE MI

1) Enregistrement en tant que fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs intéressés à satisfaire à l'exigence décrite ci-dessus doivent être enregistrés auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) avec le Secrétariat de l'ONU afin de pouvoir participer à toute sollicitation. Des informations sur le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

Critères d'éligibilité

Pour être éligible à l'enregistrement auprès de l'ONU, vous devez déclarer que :

- A. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas cotée ou associée à une entreprise ou une personne listée dans :
 - I. le Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (<https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list>), ou
 - II. sur le site Web IIC Oil for Food List ou, s'il figure sur la liste, cela a été divulgué à la Division des achats des Nations Unies par écrit.
- B. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas actuellement supprimée ou suspendue par les Nations Unies ou toute autre organisation des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) ;
- C. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale d'entreprise affiliée) n'est pas sous enquête formelle, ou n'a pas été sanctionnée au cours des trois (3) années précédentes par une autorité nationale d'un pays Membre de l'ONU pour avoir pratiqué ou s'être engagé dans des pratiques interdites, y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;
- D. Votre entreprise n'a pas déclaré faillite, n'est pas engagée dans une procédure de faillite ou une mise sous séquestre, et qu'il n'existe pas de jugement ou d'action judiciaire en cours à l'encontre de votre entreprise qui pourrait compromettre les opérations de votre entreprise dans un avenir prévisible ;
- E. Votre entreprise n'emploie pas, ni ne prévoit employer, une ou plusieurs personnes qui sont, ou ont été, un membre du personnel de l'ONU au cours de l'année précédente, si ledit membre du personnel des Nations Unies a ou a déjà eu des relations professionnelles avec le fournisseur en tant que membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service auprès de l'ONU (conformément aux restrictions des Nations Unies concernant l'après-emploi publiées dans le document ST / SGB / 2006/15.)
- F. Votre entreprise s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec l'ONU ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, d'atteinte à la réputation ou autre, pour l'ONU.

Pour les fournisseurs enregistrés : Les fournisseurs déjà inscrits sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies du Secrétariat de l'ONU, doivent veiller à ce que les informations et la documentation (par exemple, les états financiers, adresses, nom du contact, etc.) fournies dans le cadre de leur enregistrement sont à jour dans UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre société est enregistrée sous son nom légal complet.

Pour les fournisseurs intéressés par l'enregistrement : Les fournisseurs non encore enregistrés doivent faire une demande d'inscription sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (<http://www.ungm.org>); les informations sur le processus d'inscription peuvent être trouvées au lien suivant <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>. Les fournisseurs doivent compléter le processus d'inscription avant la date de clôture de l'AMI. Les fournisseurs qui n'ont pas terminé le processus d'enregistrement dans l'UNGM avant la date de clôture de l'AMI ne sont pas éligibles pour participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU. Nous recommandons vivement à toutes les entreprises de s'inscrire au moins au niveau 1 sur la liste du Secrétariat des Nations Unies avant de participer à toute sollicitation.

AVIS IMPORTANT : Toute inscription fautive, incomplète ou défectueuse d'un fournisseur peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement déjà existant.

2) Processus de soumission de l'AMI

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation prévu doivent transmettre leur Manifestation d'Intérêt pour Office des Nations Unies à Genève (UNOG) (UNOG) au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente déclaration d'intérêt. *En raison du volume élevé de communications, UNOG n'est pas en mesure de délivrer un accusé de réception des AMI.*

Veuillez noter qu'aucun autre détail relatif à la sollicitation prévue ne peut être communiqué aux fournisseurs avant la publication des documents de sollicitation.

Cet AMI est émis sous réserve des conditions contenues dans la page d'introduction des MI disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/eoi>.

